



Dijon, le 30 juin 2022

**Direction
territoriale
Centre-Bourgogne**

**Service
développement de
la voie d'eau**

Affaire suivie par : Céline MALET
Courriel : sdve.dt.centrebουργogne@vnf.fr

Compte rendu de la CLU du 30 juin 2022

Participants externes :

Bensaad Riad	Croisieurope
Bostin Mark	E2F-CTF
Courbez Florent	Le Boat
Delmas Eric	Nicols
Bairstow James	European Waterways
Carignant Alfred	LES CANALOUS
Ackermans Anne	ANPEI

VNF :

Poncet Sébastien	UTI Saône-Loire
Chardonnal Antoine	SDVE
Pucelle Virginie	Directrice Adjointe
Vincent Nathalie	UTI Bourgogne
Vadrot Nicolas	SDVE
Wicker Frédéric	DUTI

Point sur la situation hydrologique (cf. diaporama)

La région a été touchée par des précipitations quelques fois violentes ces derniers jours. Ces dernières ont eu tendance à stabiliser la situation des rivières, avec une remontée des débits.

La vigilance reste néanmoins d'actualité car le débit des rivières a tendance à redescendre depuis. De plus, ces coups d'eau ponctuels n'ont pas d'effet notable sur le volume stocké dans les barrages.

En effet, les réserves en eau des différents barrages-réservoirs sont actuellement encore bonnes mais la tendance est à la baisse plus rapide que les années précédentes.

Plantes exotiques envahissantes (cf. diaporama)

La situation est toujours contrainte sur les secteurs de Digoin et le Bourgogne nord. Les usagers font remonter également des situations s'aggravant sur le canal du Nivernais et aux alentours de Briare. La carte de suivi sera mise à jour avec ces informations.

La stratégie de lutte contre les plantes aquatiques proposées en séance est partagée par les usagers, à savoir :

1. Digoin-Decize
2. Bourgogne entre Tanlay et Venarey - Les Laumes
3. Nord Nivernais

4. Briare-Latéral et Bourgogne "secteur Ouche" suivant contraintes

M. Delmas (Nicols) indique que des expérimentations à Port-sur-Saône de faucardage à 1,70m de profondeur semblent ralentir la repousse des plantes.

VNF indique qu'un nouveau marché de faucardage est prêt avec un niveau d'exigence accrue en terme technique (faucardage à 1,80 m de profondeur) et de rendement.

Stratégie d'exploitation (cf. diaporama)

Le détail de la stratégie d'exploitation est à retrouver dans le diaporama.

Les principaux points d'attention sont :

- Yonne navigable :

Le barrage d'Epineau permettant la tenue du bief de jonction entre l'Yonne et le canal de Bourgogne présente une aggravation de l'état de certaines des hausses. Le risque de rupture est réel.

VNF indique avoir déjà travaillé à une solution palliative si cela devait se produire pendant la saison afin de garantir une continuité de service. Néanmoins, un arrêt de la navigation serait probablement nécessaire pendant 10 jours environ pour sa mise en œuvre.

VNF est en cours de rédaction de consignes internes afin de permettre la plus grande réactivité. Des consignes seront transmises par avis à la batellerie.

- Canal de Bourgogne :

Au vu des conditions hydrologiques sur la rivière Armançon au nord du canal de Bourgogne, et fort des expériences des dernières années, il est fort probable que le tronçon Tonnerre-Migennes soit fermé à la navigation avant mi-juillet. Des convois seront organisés pour permettre l'évacuation des bateaux du secteur.

De plus, les estimations de consommation des barrages réalisés par VNF montrent que la saison 2022 risque d'être écourtée sur l'ensemble du canal de Bourgogne à fin septembre si les conditions hydrologiques restent les mêmes cet été.

Plusieurs scénarii d'exploitation de la vallée de l'ouche sont envisagés. VNF contactera les différents gestionnaires afin de dégager une tendance et permettre d'acter la stratégie pour l'été lors de la prochaine CLU.

Discussions

James Bairstow (European Waterways) s'inquiète de l'orientation que prend le scénario d'exploitation du canal de Bourgogne et s'interroge sur le devenir de la navigation des PH si les saisons raccourcissent ainsi de façon durable.

VNF indique que les tendances actuelles sont effectivement défavorables à une exploitation optimale des canaux mais reste optimiste sur la volonté collective de travailler à l'avenir des voies d'eau sur le territoire de Centre-Bourgogne, notamment dans le cadre des discussions autour de la ressource en eau et de ses multiples usages. En cela, les dynamiques des territoires, bien qu'encore insuffisantes, sont encourageantes.

VNF insiste sur le besoin collectivement de porter ces sujets à forts enjeux.

Prochaine CLU : 13 juillet 2022 de 10h00 à 12h00 -en Visioconférence uniquement-